:ommune de Bouin (85),
ce.
n.fr

s.fr
ices généraux des admi-

)ouvoirs adjudicateurs :

c à Bouin.
s marchés publics) :

ir l'accord sur les mar-

u marché).

des de participation :

antageuse appréciée en
ration :

ir adjudicateur/l'entité

lu-Bois

mune de Saint-Étienne-
e l'Église, 85670 Saint-

ne-du-Bois (Vendée).
égorie 6.a)

15200-5).
31 décembre 2023.
000-0).
31 décembre 2023.
100-0).
31 décembre 2023.
PV 66514110-0).
31 décembre 2023.
uement la plus avanta-
: 60 %) et tarifaires
la consultation.
à 12 h 30.
) obtenus (site profil

Syndicat Mixte du Marais Poitevin Bassin du Lay

Programme de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de digues en terre et d'ouvrages hydrauliques

PROCÉDURE OUVERTE

Organisme acheteur : Syndicat Mixte du Marais Poitevin Bassin du Lay (85). Correspondant : le directeur du service marchés, 5, rue Hervé-de-Mareuil, 85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais, France, tél. +33 2 51 30 57 30.
Courriel : j.lowenbruck@bassindulay.fr
URL : http://www.bassindulay.fr
Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Objet du marché : programme de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de digues en terre et d'ouvrages hydrauliques, maîtrise d'oeuvre pour la restauration des digues et des portes à la mer sur le pourtour de la Baie de l'Aiguillon.
Type de marché : services.
Classification CPV : 71300000.
Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.
Informations sur les lots :
Lot 1 : restauration des digues à la mer maîtrise d'oeuvre pour la restauration des digues.
Lot 2 : restauration des ouvrages de la Raque et des Wagons, maîtrise d'oeuvre pour la restauration de deux ouvrages à la mer.
Type de procédure : procédure ouverte.
Date limite de réception des offres : lundi 9 septembre 2019, 12 h 00.
Langue pouvant être utilisée : français.
Avis de marché BOAMP n° : 19-109732 (envoyé le 15 juillet 2019).

Concession, DSP

Commune de Vix

Concession de l'assainissement collectif

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Dénomination, correspondant et adresse de l'autorité délégante : commune de Vix, Mme le Maire, 71, rue Georges-Clemenceau, 85770 Vix. Tél. 02 51 00 62 24.
Nature de l'autorité délégante : collectivité.
Objet de la délégation de service public : concession de l'assainissement collectif attribuée conformément aux articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.
Caractéristiques principales de la délégation :
Durée du contrat : du 1er janvier 2020 ou à sa date de notification si postérieure, jusqu'au 31 décembre 2022.
Données de la consultation :
- 703 abonnés,
- volume facturé : 51 802 m3,
- 1 lagune 1 700 EQH,
- 6 postes de relèvement,
- 10 km de réseaux gravitaires,
- 2,2 km de refoulement.

Principales caractéristiques des prestations : gestion des ouvrages et équipements de collecte et de traitement des eaux usées, gestion des boues et des sous-produits, auto-surveillance, entretien et renouvellement, gestion clientèle, facturation, permanence de service, rémunération par les abonnés.
Évaluation de la concession : 195 000 euros HT.
Classification CPV : 90000000-7, 90400000-1, 90410000-4, 90420000-7, 90480000-5.
Contenu des dossiers de candidature et d'offre : documents énoncés au règlement de consultation.
Critères de sélection des offres : critères énoncés au règlement de consultation.
Visite des ouvrages : une visite des ouvrages est prévue le 8 août 2019 à 9 h 00.
Modalités de remise des candidatures et offres : transmission exclusivement par voie dématérialisée.
Procédure ouverte : les candidatures et les offres sont à remettre conjointement.
Langue : français.
Unité monétaire : euro.
Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement d'entreprises.
Date limite de réception des candidatures et offres : 13 septembre 2019 à 12 h 00.
Demande du dossier de consultation : le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur : www.marches-securises.fr
Renseignements administratifs et techniques : toute demande de renseignements complémentaires devra être transmise sur

CERFRANCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juillet 2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : «Les P'tits Matelots».
Capital : 5 000 euros.
Siège social : 7, impasse des Poiriers, 85220 La Chapelle-Hermier.
Objet : toutes activités de micro-crèche et de garde d'enfants. Ainsi que toutes prestations de services annexes se rapportant aux activités ci-avant.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance : Mme Marine Bourieau, demeurant 7, impasse des Poiriers, 85220 La Chapelle-Hermier, a été nommée par acte séparé pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis et mention
La Gérante.

Avis administratifs

Préfecture de LA VENDÉE
Direction des relations avec les collectivités territoriales et des affaires juridiques
Pôle environnement

Déclaration d'utilité publique Création d'un port de plaisance sur la commune de Bretignolles-sur-Mer

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 16 juillet 2019, le préfet de la Vendée a déclaré d'utilité publique le projet de création d'un port de plaisance sur la commune de Bretignolles-sur-Mer. L'arrêté et ses annexes sont affichés en mairie de Bretignolles-sur-Mer ainsi qu'à la communauté de communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie durant deux mois. Ils sont également consultables en préfecture de la Vendée.

Préfecture de LA VENDÉE

Extension d'un élevage de volailles, sur la commune de Menomblet

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 19-DRCTAJ/1-370 du 5 juillet 2019 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par l'EARL Éclipse, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'augmenter les effectifs de son élevage de volailles au lieudit «la Bruletière», sur le ter-

Commune de LONGEVILLE-SUR-MER

Engagement d'une procédure de modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme

AVIS

Par délibération n° 2019070911 du 9 juillet 2019, le conseil municipal de Longeville-sur-Mer a décidé d'engager la modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme, a fixé les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de cette procédure et a défini les modalités de concertation avec la population.
Cette délibération sera affichée en mairie de Longeville-sur-Mer pendant un mois et peut être consultée dans ses locaux.
Par ailleurs, une réunion publique d'information sur la modification de droit commun du PLU sera organisée jeudi 1er août 2019 à 18 h 00 à la salle de la mairie de Longeville-sur-Mer.

Commune de LONGEVILLE-SUR-MER

Prescription de la révision sous forme accélérée du Plan local d'urbanisme

AVIS

Par délibération n° 2019070910 du 9 juillet 2019, le conseil municipal de Longeville-sur-Mer a décidé de prescrire la révision accélérée n° 1 du Plan local d'Urbanisme sur le territoire de Longeville-sur-Mer, a fixé les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de cette révision et a défini les modalités de concertation avec la population.
Cette délibération sera affichée en mairie de Longeville-sur-Mer pendant un mois et peut être consultée dans ses locaux.
Par ailleurs, une réunion publique d'information sur la révision accélérée et sur la modification de droit commun du PLU sera organisée jeudi 1er août 2019 à 18 h 00 à la salle de la mairie de Longeville-sur-Mer.

Préfecture de la VENDÉE
Direction des relations avec les collectivités territoriales et des affaires juridiques
Pôle environnement

Déclaration d'utilité publique Requalification de l'îlot poste/conservatoire/musée/mairie sur la commune de La Roche-sur-Yon

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 25 juin 2019, le préfet de la Vendée a déclaré d'utilité publique le projet de requalification de l'îlot "poste/conservatoire/musée/mairie" sur la commune de La Roche-sur-Yon. L'arrêté et son annexe sont affichés en mairie de La Roche-sur-Yon durant deux mois. Ils sont également consultables en préfecture de la Vendée.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service